



Place Henri Baronna

51530 Moussy

Tél : 03.26.54.04.43

Mail : mairie.moussy@wanadoo.fr

Procès-verbal

Conseil municipal du 25/02/2025

Monsieur le Maire, François LEJEUNE ouvre la séance à 18h30 en présence de Madame RUELLE, Messieurs, CRETE, GIRARDIN, HERMANT, LEPOUTRE, MICHEL Clément, MICHEL Olivier et la secrétaire de Mairie, Madame BOUCHE Pascale.

Monsieur GRASSET rejoint la séance à 18h55.

Messieurs COULMIER et LHOMME sont absent et excusés.

Monsieur FRAGET donne pouvoir à M GIRARDIN et MME SADIER donne pouvoir à MME RUELLE pour les différentes résolutions.

M KREIN est absent.

Virginie Ruelle est secrétaire de séance.

Après lecture par M le Maire des deux délibérations adoptées lors du précédent Conseil Municipal, et signature par les intéressés, l'ordre du jour est abordé.

1) **Présentation des comptes gestion et du compte administratif 2024**

D. Lepoutre présente les comptes 2024 tout en précisant qu'ils n'ont pas été pointés avec la Trésorerie et peuvent donc encore évoluer légèrement :

- Le total des recettes de la Commune s'élève à 721 672€ (+7,78%) contre 669 566€ en 2023 dont 556 241€ de recettes fiscales en hausse de 9,52% et 78 556€ de dotations de l'Etat en baisse de 0,78%.
- Les dépenses de fonctionnement augmentent de 4,31% (552 854€ contre 529 994€). Le coût de l'énergie est revenu au niveau 2022 après une forte hausse en 2023 et l'entretien des bâtiments, voies et réseaux est en forte hausse.
- L'excédent de fonctionnement augmente de 29 246€.

Les investissements s'élèvent à 356 579€ dont 222 321€ pour le plateau numérique en cours d'installation dans l'ancienne coopérative, 41 393€ pour la réfection du toit du clocher de l'église et 23 245€ pour la réfection de la toiture du vestiaire du foot.

Budget Global de Fonctionnement 2024**2) Délibération n°2025-3 Caisse des écoles de Moussy**

Suite à la demande du Centre de gestion de la Marne, le conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré confirme que l'établissement « caisse des écoles de Moussy » n°SIRET 265.107.482.00019, n'existe plus et n'a plus aucune activité depuis de nombreuses années. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire d'informer le Centre de Gestion de la Marne.

3) Avancement des travaux de l'ancienne coopérative

Concernant le pôle numérique :

L'attestation de conformité des installations électriques va être délivrée très prochainement.

Le compteur sera mis en place d'ici 15 jours, le chauffage sera fonctionnel dans 10 jours.

Reste à faire : la peinture.

Les comptes définitifs seront communiqués fin avril.

Concernant les ateliers municipaux :

Les travaux avancent lentement.

A ce jour 10 000 euros de dépenses sur les 70 000 euros budgétisés.

4) Questions diverses

- Comment est revu la rémunération des agents municipaux. Faut-il revoir le profil de poste en mentionnant une astreinte par temps de neige ? M le Maire lance la réflexion.
- L'association des amis de l'église souhaite réparer les vitraux de l'église. 2 vitraux sont à refaire, 7 sont à remettre en état. Le coût est évalué à 7500 €. L'association peut financer ces travaux à hauteur de 4000€ et demande si la mairie peut prendre le reste à sa charge. Faut-il prévoir l'éclairage des vitraux ?

- Demande d'achat d'une débroussailleuse.
- Rue des Prieurés direction Pierry. Peut-on envisager un aménagement plus sécuritaire pour l'accès au lotissement du Mont d'Or ainsi qu'un accès piétons sécurisé jusqu'aux commerces.
- Le panneau à l'entrée de Moussy est inutilisé. Comment l'exploiter.
- Poubelles permanentes sur les trottoirs dans le village, notamment place Léon bourgeois.
- Bassin de décantation. Prévoir au budget le curage du bassin « la cascade bleue » car il est plein.
- Demande de précision sur le local à louer paru sur Panneau Pocket. Il s'agit du 1^{er} étage place de la paix, au-dessus du local loué à Famille Rurale.
- Les travaux d'assainissement rue du 11 novembre sont bientôt terminés, un peu de macadam va être remis.

La séance est levée à 20h55